

Paris, le 23 mars 2021

La vaccination dans les établissements scolaires ne doit oublier personne !

Le maintien des écoles ouvertes en pleine crise sanitaire est une exception française dont l'AMIF se réjouit. Avec seulement 10 semaines de fermeture des classes, la France est bien en deçà de la moyenne mondiale qui est de 22 semaines selon les chiffres de l'UNESCO.

A l'issue du premier confinement en mai 2020, l'association avait salué la décision du Président de la République de faire revenir à l'école l'ensemble des enfants et ce afin de ne pas creuser les inégalités sociales et territoriales.

Alors que nous entrons dans une 3^e vague épidémique et la mise en place de nouvelles restrictions de circulation, l'annonce du Président de la République de ce jour, d'engager prochainement la vaccination des enseignants, est une bonne nouvelle.

Stéphane Beaudet, président de l'AMIF, estime que c'est une très bonne chose que de protéger les enseignants mais il rappelle aussi qu'ils ne sont pas les seuls à permettre aux écoles de fonctionner.

« Les communautés éducatives sont composées d'enseignants mais aussi d'administrateurs, d'animateurs, d'ATSEM, de surveillants, d'agents de maintenance, d'agents d'office, de nettoyage... Depuis le début de la crise sanitaire, ils ont été particulièrement sollicités pour que les locaux soient régulièrement désinfectés, que les enfants soient accueillis et puissent déjeuner dans les meilleures conditions. Ils sont, de fait, également très exposés ».

Alors que les chiffres de la contamination dans les établissements scolaires ont flambé en Ile-de-France entre les 15 et le 21 mars avec près de 6 000 élèves et 1 000 personnels contaminés, et plus de 200 classes fermées, l'AMIF rappelle que c'est grâce à l'ensemble de la communauté éducative et des personnels communaux que les écoles ont pu rester ouvertes en nombre. Les métiers qui permettent aux enfants de pouvoir bénéficier d'une instruction doivent être inclus dans la campagne de vaccination, en évitant toute communication qui laisserait à penser qu'une hiérarchisation existe en fonction de la profession exercée...

L'AMIF demande donc que l'ensemble des membres qui composent les communautés éducatives, ATSEM, animateurs, agents d'office et de nettoyage, d'administration des écoles, soient vaccinés parce qu'ils sont tous en première ligne.

Il y va du maintien de l'ouverture des écoles.

Contact presse : Graziella Riou – griou@amif.asso.fr – 06 14 42 25 70

